



Est ce que mon mari peut adopter mon enfant ?

Par **linda13**, le 10/01/2009 à 13:41

bonjour,

je voudrais savoir si mon mari peut adopter mon fils de 9 ans issue d'un premier lit .
son pere de sang me verse une pension alimentaire mais je voudrais que mon mari est des
droits sur mon fils

Par **domi**, le 10/01/2009 à 14:04

bonjour , si votre 1er conjoint a reconnu son fils ,il verse une pension : le second n'a aucun
droit sur l'enfant . Domi

Par **jeetendra**, le 10/01/2009 à 16:34

bonjour, pour une adoption même simple, il vous faut impérativement l'accord écrit du père
biologique de l'enfant, cordialement

Par **linda13**, le 12/01/2009 à 21:18

merci beaucoup pour vos reponses